

Pour diffusion immédiate

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives et les autres sections pertinentes de ce communiqué de presse.*

## **BCE présente ses résultats du troisième trimestre de 2020**

- **Amélioration continue de la performance trimestrielle pour tous les secteurs opérationnels de Bell alors que la reprise suite à la COVID se poursuit; produits des activités ordinaires de BCE en baisse de 2,6 % et BAIIA ajusté en baisse de 4,4 % d'un exercice à l'autre**
- **Situation financière toujours solide : liquidités disponibles de 5,2 milliards \$ à la fin du T3**
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 2 110 millions \$ et flux de trésorerie disponibles de 1 034 millions \$ ayant contribué à une croissance de 4,4 % des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'exercice à ce jour et à une hausse de 13,7 % des flux de trésorerie disponibles**
- **128 168 ajouts nets d'abonnés des services sans fil postpayés et prépayés**
- **Meilleurs résultats au chapitre des abonnés des services à large bande sur fil avec 81 696 ajouts nets d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail; hausse de 10 % des produits tirés des services Internet**
- **Bâtir les meilleurs réseaux : programme de construction du réseau de fibre optique achevé à 56 %; déploiement du service Internet résidentiel sans fil en région rurale réalisé dans près de la moitié des zones prévues; poursuite de l'expansion du réseau 5G le plus rapide au Canada dans de nouveaux centres**
- **Bénéfice net de 740 millions \$; bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 692 millions \$, ou 0,77 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 712 millions \$ générant un BPA ajusté de 0,79 \$**
- **Dividende sur actions ordinaires de 0,8325 \$ déclaré pour le T4, en hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent**

MONTRÉAL, le 5 novembre 2020 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui ses résultats du troisième trimestre (T3) de l'exercice 2020.

« Ne déviant jamais de sa stratégie à long terme malgré les difficultés rencontrées en 2020, l'équipe de Bell a continué de faire bénéficier des avantages tirés de ses investissements dans les réseaux de prochaine génération et les services à nos actionnaires, nos clients et nos collectivités. Au T3, le leadership de Bell en matière d'innovation a été un moteur opérationnel et financier pour l'ensemble de nos secteurs d'activité, tandis que les investissements dans les technologies, les collectivités et les infrastructures ont soutenu les mesures adoptées au Canada pour lutter contre la pandémie de COVID ainsi que la reprise, qui se poursuit », a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada. « L'efficacité de l'exécution par l'équipe de Bell dans un contexte d'amélioration économique, incluant la reprise des activités de vente et des services de détail pour le sans-fil, Internet et la télévision ainsi que le retour de la programmation de contenu sportif en direct et la croissance connexe de la publicité, a permis une amélioration importante de la performance financière et des ajouts

d'abonnés des services à large bande par rapport au T2, Bell ayant accueilli 210 000 nouveaux abonnés nets des services Internet, de télé IP et sans fil de détail. »

« Grâce à la situation financière de BCE qui demeure solide et aux flux de trésorerie disponibles qu'elle continue de dégager, Bell fait en sorte que les Canadiens restent connectés et informés tout en bâtissant des assises solides à long terme », a ajouté M. Bibic. « Nos investissements dans la qualité et la capacité des réseaux, les plus importants du secteur, continuent de renforcer les mesures adoptées au Canada pour lutter contre la COVID. De plus, nous procédons à l'expansion du réseau mobile 5G le plus rapide au pays et des services Internet à large bande évolués pour tous les Canadiens, en zone rurale comme en zone urbaine. Tout en naviguant entre les écueils de 2020 et en faisant la promotion de l'expérience client grâce au lancement du service spécialisé valet de déménagement, d'options d'auto-installation pour tous les services résidentiels et de solutions de Bureau virtuel de Bell permettant aux entreprises d'enrichir les activités menées à distance, Bell a également amélioré le service à la clientèle numérique et les options de vente en ligne. »

## **PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS**

### **Nouvel administrateur de BCE; mise à jour de l'équipe de haute direction de Bell**

BCE accueille [Louis P. Pagnutti](#) au sein du conseil d'administration. M. Pagnutti, qui occupait auparavant le poste de président et chef de la direction d'EY Canada, a aussi été l'associé directeur mondial responsable de la stratégie d'affaires internationale d'EY, englobant la technologie, la finance, la gestion des risques, les services juridiques, les services partagés et l'approvisionnement. [Wade Oosterman, président de groupe de Bell, assumera la direction opérationnelle de Bell Média](#) en plus de son rôle en stratégie des médias à la suite du départ de Randy Lennox, président de Bell Média, le 4 janvier 2021. Alors que M. Oosterman se concentre entièrement sur Bell Média, ses fonctions de chef de la gestion de la marque seront désormais confiées à Devorah Lithwick, première vice-présidente, Gestion de la marque.

### **Promotion des occasions pour les Canadiens racialisés**

Dans le cadre du lancement du [Fonds diversité Bell Cause pour la cause](#) de 5 millions \$, Bell a annoncé de nouvelles mesures pour accélérer la diversité et l'inclusion au sein de l'équipe, de l'ensemble du secteur et du milieu des affaires au Canada, notamment la nouvelle initiative [Onyx](#) (en anglais seulement) qui réunit des grandes entreprises et des établissements universitaires afin de promouvoir le perfectionnement professionnel et les occasions de recrutement pour les étudiants postsecondaires et les nouveaux diplômés noirs. Bell s'est aussi associée avec [Black Professionals in Tech Network](#) (en anglais seulement) pour favoriser le progrès dans le secteur canadien des télécommunications et des technologies, et avec BIPOC TV & Film pour lancer le nouveau portail en ligne [EmbauchezDIVERSITÉ](#) qui établit un lien entre les créateurs et les techniciens racialisés et des productions et des offres d'emploi dans les médias canadiens.

### **De meilleurs réseaux : 5G la plus rapide et Internet résidentiel sans fil à large bande dans les zones rurales du Canada atlantique**

Bell a implanté le [réseau 5G le plus rapide au Canada](#) et offre la plus vaste sélection de téléphones intelligents 5G, y compris la gamme complète et exclusive des téléphones intelligents [5G de Samsung](#) et la gamme d'appareils [iPhone 12](#) d'Apple et [Pixel 5](#) de Google. Nous demeurons un chef de file, tant sur le plan des connexions à large bande dans les régions rurales du Canada, que nous offrons grâce au service Internet résidentiel sans fil de Bell, de l'élargissement du service aux petites localités dans les provinces de l'Atlantique, des vitesses d'accès Internet 50/10, qui sont disponibles pour la plupart de nos clients, et nous avons réalisé

près de 50 % de l'ensemble de notre plan de déploiement du service Internet résidentiel sans fil dans sept provinces.

### **Valet de déménagement et Bureau virtuel de BMA pour rehausser l'expérience client**

Bell a lancé de nouveaux programmes visant à promouvoir l'expérience client pour les particuliers et les entreprises. Grâce à des spécialistes de l'expérience client disponibles tous les jours, le [valet de déménagement](#) simplifie encore plus la vie des clients de l'Ontario et du Québec qui transfèrent leurs services résidentiels Internet, de télévision et de téléphonie lors d'un déménagement. En réaction aux défis auxquels ont fait face les grandes entreprises qui ont mis en place des environnements de télétravail durant la pandémie de COVID-19, Bell Marchés Affaires (BMA) a lancé le [Bureau virtuel](#), une nouvelle suite de solutions intégrées de travail à distance qui permettent aux entreprises d'optimiser les coûts, d'accroître la productivité et de renforcer l'engagement des employés. En parallèle avec la clôture de la [vente par Bell de centres de données au chef de file mondial de l'infrastructure de données Equinix](#), BMA devient le premier partenaire Platine d'Equinix au Canada, offrant aux entreprises clientes des solutions de pointe pour progresser dans leurs objectifs de transformation numérique, au Canada et partout dans le monde.

### **Investissement dans le contenu au Québec et nouvelle plateforme de CTV**

Bell Média a lancé [Noovo](#), une marque médiatique forte au Québec qui réunit le réseau de télévision de langue française V et le service numérique Noovo.ca. Bell Média a également dévoilé la nouvelle [plateforme vidéo numérique de CTV soutenue par la publicité](#) (en anglais seulement) qui donne accès à la programmation en direct et sur demande de CTV et de CTV2, des chaînes spécialisées de CTV et de MTV, sur les téléphones intelligents, les téléviseurs intelligents et les autres appareils connectés.

### **Fonds communautaire Bell Cause pour la cause 2020**

Le [Fonds communautaire Bell Cause pour la cause](#) a annoncé les 118 bénéficiaires de dons de cette année pour marquer la Journée mondiale de la santé mentale, le 10 octobre. Le fonds annuel de 2 millions \$, qui appuie des groupes locaux offrant des programmes novateurs et localisés en santé mentale, a distribué plus de 750 subventions dans toutes les régions du pays depuis sa création en 2011. Pour en savoir plus sur les partenaires du Fonds communautaire, notamment [East Hants Family Resource Centre](#) (en anglais seulement) à Elmsdale, en Nouvelle-Écosse, [Maison RadoActif](#) à Montréal, [Compass Boussole Akii-Izhinoogan](#) à Sudbury et [Rainbow Resource Centre](#) (en anglais seulement) à Winnipeg, veuillez visiter [Bell Cause pour la cause](#).

## RÉSULTATS DU T3 DE BCE

Après que BCE a annoncé, le 1<sup>er</sup> juin 2020, qu'elle avait convenu de vendre la quasi-totalité de ses centres de données, nous avons reclassé les montants des périodes antérieures liés à la vente annoncée dans les activités abandonnées dans nos états consolidés du résultat net et nos tableaux consolidés des flux de trésorerie afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

### Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T3 2020	T3 2019	% de variation
<b>BCE</b>			
Produits d'exploitation	5 787	5 940	(2,6 %)
Bénéfice net	740	922	(19,7 %)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	692	867	(20,2 %)
Bénéfice net ajusté <sup>(1)(2)</sup>	712	812	(12,3 %)
BAIIA ajusté <sup>(3)</sup>	2 454	2 568	(4,4 %)
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,77	0,96	(19,8 %)
BPA ajusté <sup>(1)(2)</sup>	0,79	0,91	(13,2 %)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 110	2 258	(6,6 %)
Dépenses d'investissement	(1,031)	(1,009)	(2,2 %)
Flux de trésorerie disponibles <sup>(1)(4)</sup>	1 034	1 169	(11,5 %)

« Malgré les répercussions de la crise de la COVID qui persistent, tous les secteurs opérationnels de Bell ont affiché de meilleures performances et une amélioration de leurs produits et de leur BAIIA ajusté par rapport au T2, ce qui a contribué aux flux de trésorerie disponibles de plus de 1 milliard \$ pour le T3 et a porté à plus de 3,25 milliards \$ le total des flux de trésorerie générés au cours de l'exercice, soit 14 % de plus qu'en 2019 », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada. « La situation de trésorerie exceptionnelle de BCE et son bilan bien structuré, qui comprend un régime de retraite entièrement capitalisé, nous procurent la solidité et la souplesse financières nécessaires pour soutenir les dépenses d'investissement importantes que nous consacrons aux réseaux, aux services et à l'innovation en matière de contenu tout en assurant la croissance continue des rendements sous forme de dividendes pour les actionnaires de BCE. »

- Les produits d'exploitation de BCE ont diminué de 2,6 % pour s'établir à 5 787 millions \$, contre 5 940 millions \$ au T3 2019, en raison des répercussions persistantes de la COVID-19, en particulier sur la demande de publicité dans les médias, les volumes des services d'itinérance sans fil, ainsi que sur les dépenses des clients d'affaires, qui ont été réduites ou reportées. La diminution reflète la baisse de 4,2 % des produits tirés des services de 4 924 millions \$, contrebalancée en partie par la hausse de 8,0 % des produits d'exploitation tirés des produits, qui ont atteint 863 millions \$. Ces résultats, qui représentent une amélioration significative par rapport au T2 2020, reflètent la reprise des activités commerciales et de consommation et l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID.

- Le bénéfice net a diminué de 19,7 %, pour s'établir à 740 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 692 millions \$, soit 0,77 \$ par action, en baisse de 20,2 % et de 19,8 %, respectivement. Ces baisses s'expliquent par la diminution du BAIIA ajusté, la hausse des autres charges principalement attribuable aux pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, et l'augmentation de la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'est établi à 712 millions \$, soit 0,79 \$ par action ordinaire, comparativement à 812 millions \$, soit 0,91 \$ par action ordinaire au T3 2019, une baisse de respectivement 12,3 % et 13,2 %.
- Le BAIIA ajusté a diminué de 4,4 %, pour s'établir à 2 454 millions \$, du fait des baisses de 4,4 % pour les Services sans fil de Bell, de 1,6 % pour les Services sur fil de Bell et de 21,2 % pour Bell Média.
- Les dépenses d'investissement totales de BCE ont augmenté de 2,2 % pour s'établir à 1 031 millions \$, ce qui représente un ratio d'intensité du capital<sup>(5)</sup> de 17,8 %, comparativement à 17,0 % au T3 de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement effectuées au cours du trimestre à l'étude ont été consacrées surtout à l'expansion du réseau de fibre optique à large bande, au déploiement accéléré du service Internet résidentiel sans fil dans un plus grand nombre de régions rurales, au déploiement en cours du réseau mobile 5G et aux investissements accrus dans le traitement de commandes en ligne, le libre-service et les outils automatisés pour les clients ainsi que l'amélioration des fonctionnalités des applications.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE ont diminué de 6,6 % pour s'établir à 2 110 millions \$, contre 2 258 millions \$ à l'exercice précédent, en raison de la baisse du BAIIA ajusté et de la hausse de l'impôt sur le résultat payé (à la suite du report des paiements des acomptes provisionnels d'impôt pour le premier semestre de l'exercice en raison des mesures d'allègement consenties par les gouvernements en réponse à la COVID), facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des rentrées de trésorerie provenant du fonds de roulement attribuable en partie au calendrier des paiements aux fournisseurs.
- Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 11,5 % pour s'établir à 1 034 millions \$ au T3 par rapport à 1 169 millions \$ à l'exercice précédent, du fait de la baisse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées et des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et de la hausse des dépenses d'investissement.

## **FAITS SAILLANTS DU T3 SUR LES ABONNÉS**

- BCE a enregistré 128 168 nouveaux abonnés nets des services sans fil (87 529 abonnés des services postpayés et 40 639 abonnés des services prépayés), 62 859 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail, 18 837 nouveaux abonnés nets des services de télé IP, une perte nette de 19 133 abonnés du service de télé par satellite de détail et une perte nette de 49 792 abonnés des SAR résidentiels de détail.
- Les connexions totales de BCE dans les services sans fil et les services Internet, de télé et SAR résidentiels de détail<sup>(5)</sup> se chiffraient à 19 076 265 à la fin du T3, soit une hausse de 1,0 % par rapport au T3 2019. Ce total inclut 10 140 427 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 3,1 % (y compris 9 292 751 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 2,8 %, et 847 676 abonnés des services prépayés, soit une augmentation de 6,5 %), 3 660 078 abonnés des services Internet de détail, soit une augmentation de 4,0 %, 2 738 069 abonnés des services de télé de détail, soit une diminution de 1,2 %

(y compris 1 785 267 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 2,3 %, et 952 802 abonnés du service de télé par satellite de détail, soit une diminution de 7,2 %) et 2 537 691 abonnés des SAR résidentiels de détail, soit une diminution de 7,9 %.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU T3 PAR SECTEUR

### Services sans fil de Bell

- Les produits d'exploitation tirés des services sans fil sont demeurés essentiellement stables par rapport au T3 2019 à 2 318 millions \$, soit une hausse de 0,3 %, l'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits ayant été contrebalancée par la baisse d'un exercice à l'autre des produits tirés des services.
- Les produits tirés des services ont baissé de 4,3 % pour s'établir à 1 575 millions \$, en raison principalement de la diminution des produits tirés des services d'itinérance découlant de la réduction des déplacements pendant la crise de la COVID et de la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption continue par les abonnés de forfaits offrant une limite plus élevée d'utilisation des données, notamment les forfaits de données illimitées.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 11,9 % pour atteindre 743 millions \$, hausse qui reflète la modification de la composition des ventes en faveur des appareils haut de gamme et l'augmentation d'un exercice à l'autre des ventes de produits électroniques grand public dans les magasins La Source, y compris en ligne.
- Dans la foulée de la baisse des produits tirés des services à marge élevée, ainsi que de l'augmentation des charges d'exploitation, le BAIIA ajusté des services sans fil a diminué de 4,4 % pour s'établir à 956 millions \$.
- Bell a ajouté 128 168 nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés au total, comparativement à 204 067 au T3 2019.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont totalisé 87 529, en baisse par rapport à 127 172 au T3 2019. Même si l'achalandage a augmenté du fait de la réouverture des magasins et de la reprise des offres promotionnelles concurrentielles, la crise de la COVID a continué de peser sur le niveau d'activité global sur le marché, y compris les ventes liées à la rentrée scolaire. En conséquence, les activations brutes de services postpayés ont reculé de 12,5 %, baisse contrebalancée en partie par la diminution du taux de désabonnement des services postpayés<sup>(5)</sup>, qui s'est établi à 1,04 %.
- Les ajouts nets d'abonnés des services prépayés se sont chiffrés à 40 639 abonnés par rapport à 76 895 abonnés au T3 de l'exercice précédent, ce qui reflète la baisse de 15,4 % des activations brutes, tandis que le taux de désabonnement des services prépayés a augmenté légèrement pour s'établir à 3,98 %.
- La clientèle des services sans fil de Bell totalisait 10 140 427 abonnés à la fin du T3, soit une hausse de 3,1 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend 9 292 751 abonnés des services postpayés, en hausse de 2,8 %, et 847 676 abonnés des services prépayés, en hausse de 6,5 %.
- La facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée<sup>(5)</sup> a diminué de 6,0 %, pour s'établir à 65,74 \$, ce qui représente une amélioration continue par rapport au T2 2020. Le résultat du trimestre à l'étude reflète la diminution des produits tirés des services d'itinérance découlant des restrictions de déplacement liées à la COVID, la baisse accrue des frais de dépassement de données, ainsi que l'effet dilutif de la croissance continue du nombre d'abonnés des services prépayés.

## Services sur fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil a diminué de 0,8 % au T3 pour s'établir à 3 032 millions \$.
- Les produits tirés des services ont diminué de 0,4 % pour s'établir à 2 911 millions \$, principalement en raison de la baisse continue au titre des services voix traditionnels, des services de données et des services de télé par satellite, de la diminution des ventes de solutions d'affaires dans le contexte économique actuel et du report de l'application des hausses de prix prévues pour certains services résidentiels à cause de la COVID-19. Ces facteurs ont été en grande partie contrebalancés par la forte croissance des produits combinés tirés des services Internet et des services de télé IP attribuable à l'accroissement de la clientèle d'abonnés aux services de détail et à l'effet des modifications des prix au cours de l'exercice précédent.
- La baisse de 10,4 % des produits d'exploitation tirés des produits, qui se sont établis à 121 millions \$, est imputable à la diminution des ventes d'équipements de transmission de données aux entreprises clientes en raison principalement de la réduction ou du report des dépenses des entreprises clientes en raison de la COVID-19.
- Le BAIIA ajusté des services sur fil a diminué de 1,6 % au T3 pour s'établir à 1 320 millions \$, ce qui représente, par rapport au T2 2020, une importante amélioration continue au cours du trimestre. Le total des coûts d'exploitation est demeuré essentiellement stable d'un exercice à l'autre, reflétant la réduction de l'activité commerciale et les économies de coûts discrétionnaires du fait de la COVID-19.
- Bell a ajouté 62 859 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail, soit une hausse de 8,1 % par rapport au T3 2019. Cette hausse résulte de l'augmentation des ajouts nets d'abonnés des services résidentiels, qui reflète l'expansion continue de la couverture du réseau de fibre et du service Internet résidentiel sans fil de Bell, ainsi que de la diminution des désactivations d'abonnés pendant la pandémie de COVID-19. La clientèle des services Internet de détail totalisait 3 660 078 abonnés à la fin du T3, une augmentation de 4,0 % par rapport au T3 de l'exercice précédent.
- Bell a ajouté 18 837 abonnés nets des services de télé IP de détail, en baisse par rapport à 31 746 au T3 2019, en raison de la réduction des ventes dans le contexte de la pandémie de COVID-19, du taux de saturation accru des services Télé Fibe et Alt Télé, et de la substitution constante en faveur des services de télé par contournement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les améliorations au titre du taux de désabonnement et des activations d'abonnés au service Virgin TV lancé en juillet. Bell comptait 1 785 267 abonnés des services de télé IP de détail à la fin du T3, soit une hausse de 2,3 % par rapport au T3 2019.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont diminué de 28,9 %, passant à 19 133 en raison de la baisse des désactivations d'abonnés dans le contexte de la pandémie de COVID-19. À la fin du T3, Bell comptait 2 738 069 abonnés des services de télé IP et de télé par satellite de détail, soit une baisse de 1,2 % par rapport au T3 2019.
- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels de détail ont diminué de 24,2 % pour s'établir à 49 792, en raison du plus petit nombre de désactivations d'abonnés durant la pandémie de COVID-19. À la fin du T3, la clientèle des SAR résidentiels de détail de Bell totalisait 2 537 691 abonnés, une diminution de 7,9 % par rapport au T3 de l'exercice précédent.

## **Bell Média**

- Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 16,4 % pour s'établir à 628 millions \$, en raison de la diminution d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement.
- La demande publicitaire a augmenté par rapport au T2 à l'échelle des plateformes télé, radio, affichage et médias numériques du fait de la reprise du contenu sportif en direct et de la réouverture graduelle de l'économie, mais elle a reculé sensiblement par rapport au T3 2019 en raison de la diminution ou du report des dépenses des annonceurs attribuable à la COVID-19.
- TSN a une fois de plus été classée première chaîne de télé canadienne dans le réseau des sports pour l'année de diffusion 2019-2020, et les cotes d'écoute de RDS ont dépassé de 32 % celles de son principal concurrent de langue française en 2020.
- Le nombre total d'abonnés à Crave a affiché une croissance de 3 % d'un exercice à l'autre.
- Les produits tirés des frais d'abonnement ont diminué par rapport au T3 2019, en raison surtout du moment du renouvellement de certains contrats avec des fournisseurs de services de télé canadiens.
- Le BAIIA ajusté a diminué de 21,2 % pour s'établir à 178 millions \$, en raison de la baisse des produits. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par la réduction de 14,3 % des coûts d'exploitation découlant des arrêts et des reports de production de télévision imputables à la pandémie de COVID-19 et par l'élimination de coûts discrétionnaires.

## **DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES**

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,8325 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 décembre 2020.

## **PERSPECTIVES FINANCIÈRES**

La récente recrudescence du nombre de cas de COVID-19 a contraint certains gouvernements provinciaux à réinstaurer différentes mesures restrictives, dont la fermeture obligatoire de certains types d'entreprises et des restrictions supplémentaires sur les rassemblements. Étant donné les incertitudes quant à la gravité et à la durée de la pandémie de COVID-19, y compris la résurgence actuelle et d'éventuelles recrudescences futures du nombre de cas de COVID-19, et les différentes conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. Nos activités et nos résultats financiers pourraient continuer de subir une incidence défavorable importante au cours des périodes à venir. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir un effet défavorable sur la société dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité, la durée et les résurgences de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres choses. Compte tenu du contexte inédit et hautement incertain, BCE a retiré, le 6 mai 2020, toutes les orientations financières pour 2020 qu'elle avait annoncées le 6 février 2020.



Les assises commerciales sous-jacentes de BCE restent solides. Notre situation de trésorerie robuste, qui repose sur un bilan sain, la génération de flux de trésorerie disponibles substantiels et l'accès aux marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux bancaires, devrait nous procurer une marge de manœuvre financière considérable pour réaliser nos dépenses d'investissement prévues pour soutenir les versements de dividendes sur actions ordinaires de BCE dans un avenir prévisible.

Veillez consulter le rapport de gestion du T3 2020 de BCE, entre autres les sections *Vue d'ensemble* (introduction de la section 1), *Hypothèses* (section 1.3), *Liquidité* (section 4.7) et *Risques d'entreprise* (section 7), pour en savoir plus sur les conséquences à ce jour et les conséquences potentielles futures de la pandémie de COVID-19 sur notre entreprise, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats financiers.

### **TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS**

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T3 2020, le jeudi 5 novembre, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-806-5484 ou le 416-340-2217 et utilisez le code d'identification 1707045#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 5 décembre 2020 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 3288331#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T3 2020](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

### **NOTES**

L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

(1) Au T2 2020, nous avons mis à jour nos définitions des termes bénéfice net ajusté, BPA ajusté et flux de trésorerie disponibles afin d'en exclure les effets des activités abandonnées, puisqu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Par suite de cette modification, les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison.

(2) Les termes bénéfice net ajusté et BPA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la dépréciation d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions

qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la dépréciation d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions \$, sauf les montants par action)

	T3 2020		T3 2019	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	692	0,77	867	0,96
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	19	0,02	17	0,02
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	10	0,01	(64)	(0,07)
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(22)	(0,02)	-	-
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	16	0,02	-	-
Perte de valeur d'actifs	3	-	-	-
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(6)	(0,01)	(8)	-
Bénéfice net ajusté	712	0,79	812	0,91

(3) Les termes BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers consolidés du T3 2020 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans le secteur des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération

incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions \$)

	T3 2020	T3 2019
Bénéfice net	740	922
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	26	23
Amortissement des immobilisations corporelles	876	852
Amortissement des immobilisations incorporelles	232	225
Charges financières		
Charges d'intérêts	279	280
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	16
Perte de valeur d'actifs	4	1
Autres charges (produits)	29	(62)
Impôt sur le résultat	262	319
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(6)	(8)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 454</b>	<b>2 568</b>
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 787</i>	<i>5 940</i>
Marge du BAIIA ajusté	42,4 %	43,2 %

(4) Le terme flux de trésorerie disponibles n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable. Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T3 2020	T3 2019
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 110	2 258
Dépenses d'investissement	(1 031)	(1 009)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(32)	(47)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(11)	(12)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	13	3
Rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées (incluses dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	(15)	(24)
Flux de trésorerie disponibles	1 034	1 169

(5) Nous utilisons la FMU, le taux de désabonnement, l'intensité du capital et les unités d'abonnement afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les effets possibles sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers de la pandémie de COVID-19, la prévision selon laquelle la situation de trésorerie de BCE lui procurera la solidité et la souplesse financières nécessaires pour soutenir ses dépenses d'investissement et assurer le versement de ses dividendes, nos plans de déploiement pour les réseaux et de dépenses d'investissement, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 5 novembre 2020 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de

l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 5 novembre 2020. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### **Hypothèses importantes**

Les déclarations prospectives énoncées dans le présent communiqué de presse reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes. Étant donné les incertitudes quant à la gravité et à la durée de la pandémie de COVID-19, y compris la résurgence actuelle et d'éventuelles recrudescences futures du nombre de cas de COVID-19, et les différentes conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. Les hypothèses décrites dans le présent communiqué de presse et, par conséquent, les déclarations prospectives fondées sur ces hypothèses, pourraient donc se révéler inexactes.

- Les liquidités que nous tirons de notre solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de la capacité inutilisée de nos facilités de crédit engagées, de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de notre accès continu aux marchés publics des titres, au marché du crédit bancaire et au marché du papier commercial grâce à nos notations de première qualité, et de notre accès continu aux programmes de créances clients titrisées seront suffisantes pour combler nos besoins de liquidités dans un avenir prévisible.
- Il n'y aura pas d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos secteurs d'activité.

### **Risques importants**

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, comprennent, sans s'y limiter : des pandémies, des épidémies et d'autres risques pour la santé publique, notamment, en particulier, la pandémie de COVID-19, ainsi que l'incertitude quant à sa gravité et à sa durée, y compris des recrudescences du nombre de cas de COVID-19 et le rétablissement des mesures d'urgence et les conséquences néfastes en découlant; notre incapacité d'accéder à des sources de capital adéquates et de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités; notre incapacité à maintenir le fonctionnement de nos réseaux dans le contexte de l'augmentation importante de la demande relativement à la capacité; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux et mettre en œuvre des procédures d'assainissement et de sécurité supplémentaires en raison de la pandémie de COVID-19; notre incapacité à créer une expérience client positive; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants

pour exercer nos activités; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, ni que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations, les positions, les actions et les mesures gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités; l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, jumelée au lancement de nouveaux produits et services; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à l'accélération des perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; les effets négatifs de l'évolution des habitudes en matière de visionnement et de l'expansion des fournisseurs de télé par contournement sur la croissance du nombre d'abonnés et de téléspectateurs et sur le marché de la publicité; l'augmentation des coûts du contenu liée au nombre croissant de concurrents nationaux et mondiaux convoitant le même contenu, et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la prolifération du piratage de contenu, qui pourrait avoir une incidence sur notre capacité à monétiser les produits et les services, et également comprimer la bande passante; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et du coût des appareils qui pourrait nuire à la croissance du nombre d'abonnés et augmenter le coût d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à transformer nos activités en vue de créer les conditions propices à une expérience véritablement centrée sur le client, tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération; la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation, canaux de vente et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants; l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des réductions de personnel, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises; l'incapacité de tester, de maintenir, de remplacer et de mettre à niveau nos réseaux, nos systèmes de TI, notre équipement et nos autres installations; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr; les modifications à notre répertoire de fournisseurs et d'impartiteurs que nous pourrions décider d'effectuer ou que nous serions tenus d'apporter; l'échec de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs; le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives; de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires; l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions

environnementales, et à y répondre adéquatement; et les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion du troisième trimestre de 2020 de BCE, daté du 4 novembre 2020, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](http://Sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](http://SEC.gov)). Ce document est également disponible à [BCE.ca](http://BCE.ca).

### **À propos de BCE**

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, de télévision, Internet et de communications d'affaires et exploite Bell Média, première entreprise de création de contenu et d'actifs média au pays. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](http://Bell.ca) ou [BCE.ca](http://BCE.ca).

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives de leadership en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/cause](http://Bell.ca/cause).

### **Questions des médias :**

Marie-Eve Francoeur  
514 391-5263  
[marie-eve.francoeur@bell.ca](mailto:marie-eve.francoeur@bell.ca)

### **Questions des investisseurs :**

Thane Fotopoulos  
514 870-4619  
[thane.fotopoulos@bell.ca](mailto:thane.fotopoulos@bell.ca)